

Appel à projets MSCA Staff Exchanges 2025

Objectifs

Les échanges de personnel MSCA (Staff Exchanges) encouragent une collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire innovante dans le domaine de la recherche et de l'innovation par l'échange de personnel et le partage de connaissances et d'idées à toutes les étapes de la chaîne d'innovation. Le programme favorise une culture partagée de la recherche et de l'innovation qui accueille et récompense la créativité et l'esprit d'entreprise et aide à transformer les idées en produits, services ou processus innovants. Il est ouvert aux personnels de recherche, techniques, administratifs et d'encadrement soutenant les activités de R&I.

Conditions d'éligibilité

Au moins trois entités légales de trois pays différents, dont deux doivent être établies dans un état membre ou associé à Horizon Europe.

Celles-ci doivent être prêtes à envoyer une partie de leur personnel en détachement et à recevoir le personnel des institutions partenaires. Si les organisations participantes relèvent toutes du même secteur, qu'il soit académique ou non académique, au moins l'une d'entre elles doit provenir d'un pays tiers, c'est-à-dire non associé à Horizon Europe.

Il est recommandé que le consortium comporte **entre 6 et 10 organisations**.

Chercheurs à n'importe quel stade de leur carrière, des doctorants aux chercheurs postdoctoraux, ainsi que du personnel administratif, technique ou de direction impliqué dans des activités de recherche et d'innovation à condition:

- qu'ils soient engagés dans, ou liés à, des activités de recherche et d'innovation dans leur organisation d'envoi pendant au moins un mois avant le détachement
- qu'ils retournent dans leur organisation d'envoi après le détachement, pour transmettre leurs connaissances et favoriser la collaboration.

Budget

Le personnel détaché continue à être rémunéré par son institution d'origine, mais bénéficie d'un complément forfaitaire mensuel de l'Union européenne pendant son détachement, pour couvrir les frais supplémentaires que celui-ci génère, notamment:

les frais de voyage,
de logement
et de subsistance

Par ailleurs, les frais de recherche, formation et réseautage sont également pris en charge.

Bailleur de fonds

- **European Commission**

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par des experts sur la base des critères d'attribution «excellence», «impact» et «qualité et efficacité de la mise en œuvre».

Soumission : 08 octobre 2025

Durée : Les projets sont financés jusqu'à un maximum de **48 mois**. Cependant, **chaque détachement de personnel dure de 1 à 12 mois**, avec une possibilité d'ajouter plusieurs courtes périodes de détachement.

Porteur(s) : **Centre de Recherche**

Centre de Recherche Agréé **Entreprise**

**Haute
Ecole**

Mots-clés

Europe **Mobilité** **Partage des connaissances**

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)